

PLACE DES VOSGES.
BEDFORD SQUARE.

12

Places à programme parisiennes et squares Londoniens. L'architecture Classique et la Ville à l'aube du néo-classicisme. Absolutisme vs. Libéralisme. Grands tracés et fragments urbains.

Ni Paris, ni Florence de 1750 ne sont celles de 1450. Partout la population des grandes villes s'est accrue, elle a doublé, parfois triplé, mais leur sol n'a pas grandi en proportion. Certes on démolît des enceintes, mais pour en construire d'autres. À l'intérieur, on y a, de préférence, rehaussé les bâtiments existants si bien que la ville s'est densifiée derrière ses enceintes successives. Sans élargissement les rues se sont assombries, on y circule beaucoup plus, et plus malaisément. Pour construire l'arrière des immeubles bâtis en front de rue, les cultures et maraîchages de cœur d'îlot ont disparu. À leur place s'élèvent des bâtisses à l'assainissement défailant, des cours étroites. Partout la surpopulation, l'insalubrité ont endommagé les embellissements des siècles précédents. L'avenir des villes ne se conçoit plus, ni ne se représente, comme une collection de monuments à l'intérieur d'une enceinte. Cette fois on cartographie, depuis le centre médiéval, des rues, des carrefours, des îlots compacts d'habitations qui se distendent en vastes îlots d'habitations et de maraichages à l'approche des remparts ou même à l'extérieur des murs.

« Où s'élèvent ces nouvelles bâtisses ? » se sont interrogés les auteurs de *l'Histoire de la France urbaine* avant de répondre qu'au XVI^e siècle « certes, on construit dans les arrière-cours [...] Cependant l'immobilier ne se borne pas à coloniser le côté cour ; il s'attaque aux espaces verts qui pouvaient subsister et les grignote progressivement »¹.

1 Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 1981, vol. III, p. 34.

Surdensité du bâti et débuts de l'hygiénisme

Et quels étaient donc ces espaces verts progressivement grignotés derrière les cours ? Tout ce qui poussait depuis des siècles au cœur des grands îlots faubouriens [fig. 12.1] avant que la spéculation immobilière ne les divise trop étroitement par deux rues qu'on ouvrait pour la cause. Peu importe qu'il y ait eu préalablement une vaste cour, un jardin, un reste de pré ou de maraîchages, des parcelles ont été construites, adossées les unes aux autres éliminant la végétation de cœur d'îlot qui auparavant, compensait l'étroitesse nauséabonde des rues. On a densifié à l'extrême la ville médiévale, en fragmentant les grands îlots faubouriens aux limites de la constructibilité des parcelles qu'ensuite le renchérissement incessant du foncier a rempli d'habitations, d'étages supplémentaires d'ateliers, de toilettes et d'appentis. En deux siècles, la spéculation foncière s'est emparée du territoire urbain aux dépens des idéaux édilitaires.



fig. 12.1 Les grands îlots de maraîchages du quartier Popincourt dans le plan de Turgot

Dans son célèbre *Tableau de Paris* (1781), Sébastien Mercier s'horrifiait de l'air vicié, des infections et épidémies « méphitiques », particulièrement de typhoïde, qui endeuillaient sans cesse la capitale. Voici son diagnostic : « Des rues étroites et mal percées, des maisons trop hautes et qui interrompent la libre circulation de l'air, des boucheries, des poissonneries, des égouts, des cimetières, font que l'atmosphère se corrompt, se charge de particules impures et que cet air renfermé devient pesant et d'une influence maligne. Les maisons d'une hauteur démesurée sont cause que les habitants du rez-de-chaussée et du premier étage sont encore dans une espèce d'obscurité lorsque le soleil est au plus haut point de son élévation [...] Indépendamment

des cimetières faut-il s'étonner que l'air soit vicié [...] les maisons sont puantes [...] Il s'exhale une vapeur infecte de cette multitude de fosses d'aisance [...] »²

Une malédiction qui, selon Jean-Jacques Rousseau, condamnait l'existence même des grandes villes : « De la capitale s'exhale une peste naturelle qui mine et détruit la nation [...] les villes sont le gouffre de l'espèce humaine » s'emportait-il dans *L'Émile* (1762). Ces condamnations dépassaient les récriminations qui, depuis l'Antiquité conduisaient les riches citadins à la *Villegiatura*. Rousseau n'accusait pas le Paris du XVIII^e siècle pour la corruption des esprits et des mœurs, mais pour celle de la santé de ses habitants. Depuis Vitruve, on savait que la topographie, l'hydrographie, les vents, l'assainissement influençaient la salubrité publique, mais cette fois on redoutait ces épidémies massives de typhus et de choléra endémiques et meurtrières qui, à force de promiscuité et de taudification des immeubles, frappaient indistinctement tous les parisiens. Pour y remédier on pensait que les boulevards, les rues, les cours, les carrefours devaient faciliter la circulation de l'air, autrement dit que dédensifier la ville ou urbaniser similairement la banlieue restaureraient la salubrité. Ce furent les deux sources urbaines de l'architecture néoclassique.

L'Absolutisme : grands tracés et places royales

L'abbé Laugier, le même qui, dans son *Essai sur l'architecture* de 1753, admirait « l'air, le jour et les dégagements » de Claude Perrault ou les travées vitrées de la Chapelle royale de Versailles, s'inquiétait avec ses contemporains de l'insalubrité des villes. Dans ses *Observations sur l'architecture* (1765), il plaidait leur dédensification par l'élargissement et le redressement des tracés de voirie en accordant aux places un rôle d'aérateur pulmonaire. « Les places sont nécessaires dans les villes, ne fut-ce que pour les aérer, pour leur donner du jour, pour dissiper plus aisément l'humidité des rues et leurs mauvaises odeurs. Plus la ville est grande, plus il faut multiplier les places, comme on multiplie la découverte dans un parc à proportion de son étendue »³. Aérer et assécher, voilà une mission inédite d'hygiène publique confiée aux places qui, bien entendu, continuaient d'embellir la voirie.

2 Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris, Hambourg, Neuchâtel, Virchaux & Compagnie*, Samuel Fauche, t. I, 1781, p. 45-47.

3 Marc Antoine Laugier, *Essai sur l'architecture. Observations sur l'architecture*, Bruxelles, Liège, Mardaga, 1979, p. 168.

D'ailleurs, l'injonction fameuse de Laugier qui s'y rapporte, invitant à « regarder une ville comme une forêt », survient après un long réquisitoire contre l'insalubrité des rues parisiennes. On pense alors qu'il recommandera arbres et plantations forestières afin d'y remédier. Mais non, poursuivant son parallèle urbain, la « forêt » y devient « parc » et, après avoir expliqué que « les rues de celle-là (la ville) sont les routes de celle-ci et doivent être percées de même », Laugier précise dans la phrase qui suit que « ce qui fait l'essentielle beauté d'un parc c'est la multitude des routes, leur largeur, leur alignement [...] »⁴. En somme, loin d'envahir la ville de végétation comme on l'attendait de son modèle, la « forêt » valait surtout par des tracés routiers rectilignes et des ronds-points qui sont ceux des forêts de chasse au fond des parcs aristocratiques. Exerçant son sacerdoce au château de Versailles l'abbé Laugier connaissait bien ses allées cavalières semblables à celles de Saint-Germain-en-Laye, de Sceaux, de Saint-Cloud. Partout elles s'entrecroisaient en étoile ou en patte-d'oie et découpaient géométriquement des quartiers forestiers sillonnés de sentiers de vénerie [fig. 12.2]. Les battues s'y coordonnaient grâce aux carrefours aménagés à l'intersection des grandes allées. C'était une maîtrise territoriale que ne pouvaient qu'envier les trajets des citadins.



fig. 12.2 Tracés des grands domaines de chasse autour de Paris au XVIII^e siècle (d'après Leonardo Benevolo)

Laugier voyait l'exemple des chasses royales solutionner la question du trafic et de la salubrité à l'échelle de la capitale. Leurs tracés rationnels et leurs ronds-points suffiraient à aérer la capitale, à la fluidifier et l'embellir, à la condition ajoutait-il en connaisseur, « qu'un Le Nôtre en dessine le plan, qu'il y mette du goût et de la pensée, qu'on y trouve tout à la fois de l'ordre et de la bizarrerie, de la symétrie et de la variété »⁵.

À priori « ordre », « bizarrerie » et « variété » se contredisent mais leur complémentarité apparaît sur le devant du château de Versailles [fig. 12.3], précisément conçu par Le Nôtre. Avant que les allées cavalières qui en sortent ne s'évasent vers le fond du parc en ronds-points et pattes d'oie, elles quadrillent les parterres proches du château appelés « Les Bosquets ».

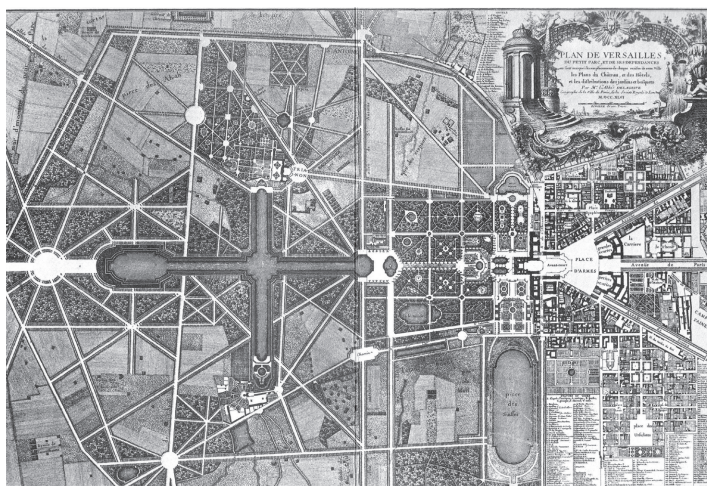


fig. 12.3 Le domaine de Versailles. Au centre le quadrillage des « Bosquets » et leurs « sentiers »

À l'intérieur de ce damier de 13 grands îlots, on traverse de petits paysages systématiquement clos sur eux-mêmes faits de végétation, de fabriques et de bassins, tous différents et surprenants. Au cœur des îlots, des chemins sinueux ou géométriques permettent aux piétons d'aller et venir. L'incrustation de ces paysages *pittoresques* dans un quadrillage strict illustre les remarques de Laugier. Plus loin, les allées de circulation rapide qui s'entrecroisent soudain en biais et non plus à angle droit, conduisent aux autres secteurs du parc qu'elles découpent différemment : aux sous-bois, aux grands bassins, à Trianon, enfin aux chasses tandis que les promeneurs disposent dans chaque secteur de chemins imprévisibles. Une séparation de la voirie selon deux vitesses, si l'on peut dire, celles du cavalier et du piéton et qui fut aussi celle des jardins du Palais des Tuileries (1664). Puis, Laugier déclare son ambition, « et que d'une multitude de parties régulières, il en résulte en total une certaine idée d'irrégularité et de chaos qui sied si bien aux grandes villes »⁶. L'embellissement qu'il envisage découpe sur la ville existante une mosaïque de secteurs différemment ordonnés, entourés de voies cavalières et

4 Laugier, *Essai*, op. cit., p. 259

5 *Ibid.*

6 Laugier, *Essai*, op. cit., p. 263.

de ronds-points d'où l'on s'oriente à la découverte de l'« irrégularité » et du « chaos ». Enfin il conclut : « faisons l'application de cette idée et que le dessin de nos parcs serve de plan à nos villes ». Tout en précisant qu'« il n'est question que d'en toiser le terrain et d'y figurer dans le même goût des routes qui deviendront des rues, et des carrefours qui feront nos places »⁷. Nul doute que, sectorisée ainsi et pleine de surprises, Laugier idéalisait la capitale en « parc » monarchique, bien loin du damier régulier de la Renaissance. Lorsqu'il rédigea ces lignes, Rome connaissait déjà les grands tracés que Sixte Quint conçut pour relier les stations de pèlerinage d'une capitale (1585), Londres, après le grand incendie s'était doté d'un plan de reconstruction aux tracés inspirés des chasses royales (Plan de Christopher Wren, 1668) et Paris, comme d'autres villes, s'aérait de grandes places en un maillage (inachevé) de « places royales » entamé sous Henri IV et qui manquait de connexions [fig. 12.4].

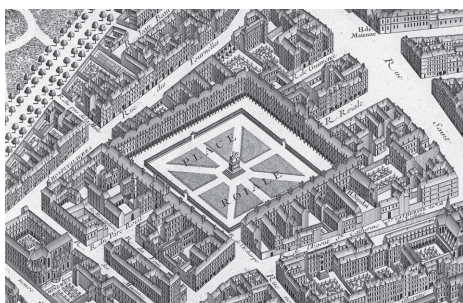


fig. 12.5 La place des Vosges (Place Royale) sur le plan de Turgot

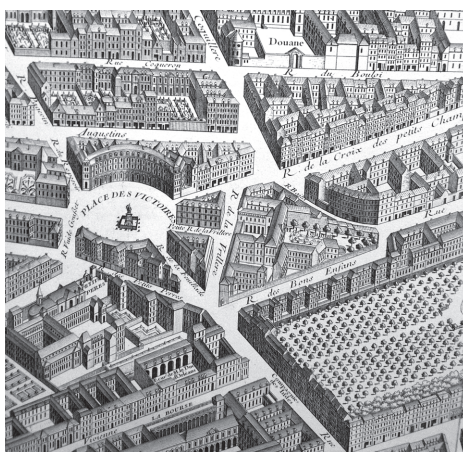


fig. 12.6 La Place des Victoires sur le plan de Turgot

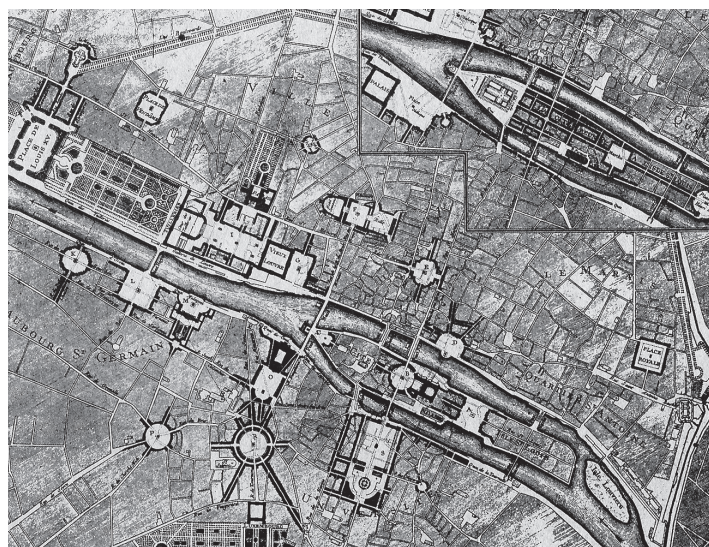


fig. 12.4 Pierre Patte. « Partie du plan général de Paris, où l'on a tracé les différents emplacements pour placer la statue équestre du Roi » (1765)

En leur absence, Laugier n'appréciait guère ces places isolées, refermées sur elles-mêmes, n'offrant à ses yeux aucune respiration, aucune amélioration du trafic. Il se lamentait : la place Royale, notre place des Vosges (1615) « la plus spacieuse de toutes, pourrait être belle si on faisait sauter cette grille en fer qui en est dans le milieu [...] si l'on abattait les grands pavillons qui masquent les deux principales entrées »⁸ [fig. 12.5], quant à la place Louis le Grand, notre place Vendôme, elle, « n'est que comme une cour isolée où aucune rue n'aboutit directement et qui est si bien enfermée de toutes parts, que, quand on est dans le milieu on serait tenté de croire qu'il n'y a plus moyen d'en sortir »⁹. Laugier concédait que la place des

Victoires était « la plus belle à cause de cette multitude de grandes rues qui y aboutissent »¹⁰ [fig. 12.6]. Un vrai carrefour, un rond-point, requérait de l'espace, du trafic, beaucoup de rues. Pour en faire une place, il suffisait de reculer les bâtiments très en amont de l'intersection en pointe des chaussées « en coupant les angles des maisons qui aboutissent à ces carrefours »¹¹.

Un nouvel embellissement urbain : la place à programme résidentiel

Laugier désapprouvait donc ces places enclavées parce que leurs promoteurs ne construisaient qu'une enceinte d'habitations autour d'un vaste espace dégagé et salubre, autrement dit un ensemble que nous appellerions aujourd'hui « opération immobilière ». À Paris, dès 1540 et avant les places, de beaux immeubles, eux aussi « œuvres du Roi, des couvents, des manieurs d'argent » selon les auteurs de *l'Histoire de la France urbaine*¹² commençaient de lotir élégamment quelques rues faubouriennes. Leur succès encouragea ces « promoteurs » à séduire une clientèle encore plus fortunée : une récente noblesse de robe, de grands bourgeois rapidement enrichis, désireux d'ampleur devant chez eux et probablement d'une adresse prestigieuse sur une « place Royale ». En somme, malgré leur parrainage et la statue équestre du souverain, ces places furent avant tout des spéculations immobilières autour d'un cœur d'îlot spacieux, souvent planté, quoiqu' « enfermé de toutes parts » comme le regrettait Laugier. Elles furent des enclaves résidentielles chics, parfois incluant des bâtiments publics, dans un tissu urbain congestionné, mais toujours en retrait des circulations principales. Sur le plan de Turgot, la place des Vosges [fig. 12.5], la place Vendôme [fig. 12.7], la place Dauphine semblent toutes comparables. Seule la place des Victoires [fig. 12.6] est un véritable carrefour à la Laugier. Les autres sont de grands îlots privés dont le cœur, planté ou non, demeure souvent d'accès « public ». Avec elles, Paris donna en Europe l'exemple d'un nouvel embellissement : la place résidentielle, sorte de fragment urbain salubre, plus aéré qu'alentour.

7 *Ibid.*, p. 261.

8 *Ibid.*, p. 188.

9 *Ibid.*, p. 189.

10 *Ibid.*, p. 188.

11 *Ibid.*, p. 171.

12 Duby (dir), *Histoire*, *op. cit.*, p. 129.

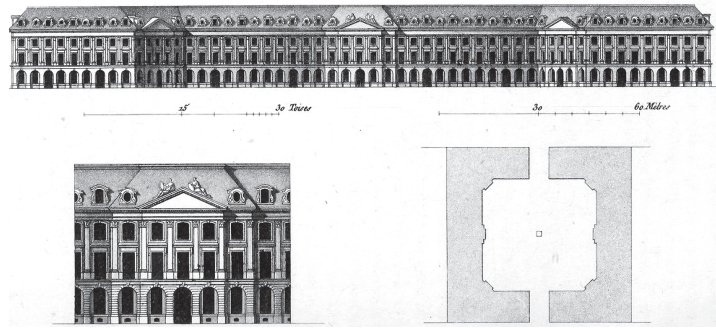


fig. 12.7 Rangées d'Hôtels particuliers sur la Place Vendôme

Pour en caractériser l'étendue, la clôture et la conception coordonnée des espaces publics et du bâti, l'historien Pierre Lavedan la qualifia d'un vocable qui nous est plutôt parvenu d'un autre contexte : « grand ensemble ». « L'expression la plus parfaite de l'urbanisme classique nous est offerte par la série des places royales. On nomme ainsi une place destinée à servir de cadre à la statue d'un souverain. C'est la France qui en a donné les premiers modèles [...] Mettons la statue dans une place à programme et nous aurons une place Royale. Celles-ci présentent, en outre, quelques caractères notables : forme géométrique, espace fermé et constitué à l'écart des courants de circulation [...] La place Royale, devenue la place des Vosges est aujourd'hui le mieux conservé de ces grands ensembles parisiens »¹³. Le plan des projets pour la « place Louis XV » qu'a reproduit Pierre Patte sous le titre « Partie du plan général de Paris, où l'on a tracé les différents emplacements pour placer la statue équestre du Roi » (1765) [fig. 12.4], signifiait cette volonté éditiltaire d'embellir tout Paris à coup de fragments urbains, en attente de grands tracés.

Des rangs d'hôtels particuliers entre cour et jardin

La « place » proprement dite n'était pas le seul charme de ces *grands ensembles*, car, à l'égal du Roi, on y résidait dans une sorte de palais. Comme place Vendôme des rangs uniformes de maisons de ville mitoyennes ou d'hôtels particuliers en prenaient l'apparence [fig. 12.7]. Même si, au-dessus de leurs arcades, les pavillons de la place des Vosges évoquaient encore des gentilhommières, place Vendôme et des Victoires, le socle rustique et l'ordre colossal des façades eux, faisaient vraiment palais. Toutefois, une adresse prestigieuse et de hauts pilastres en façade ne suffisaient pas car, qu'on l'ait été ou non, vivre en aristocrate exigeait avant tout d'habiter, entre cour et jardin, un « hôtel particulier ». Il fallait ce

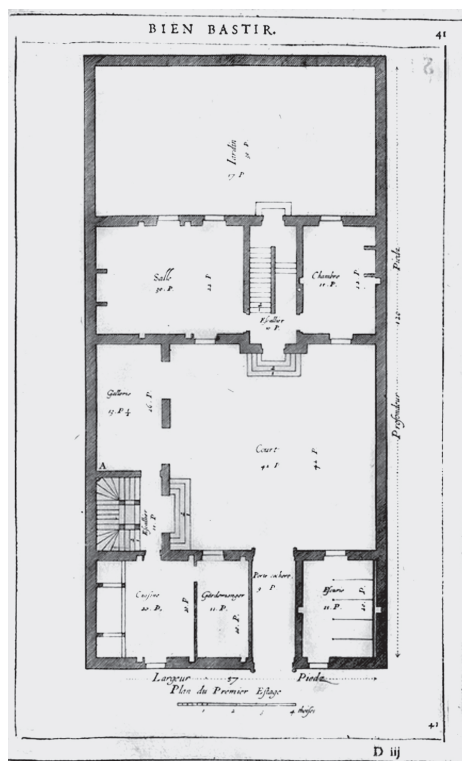


fig. 12.8 Pierre Le Muet. *Manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. 1648. Hôtel particulier entre cour et jardin

luxe, un porche, une belle cour d'entrée, une demeure en retrait de la rue, un jardin derrière. Ces bâtiments confortables d'une aristocratie urbaine ne devaient rien aux palais italiens sur cortile. Cependant, étendre leur attrait vers un plus large public requérait qu'autour de belles places résidentielles on puisse accueillir dix, vingt « hôtels particuliers » mitoyens.

Ce fut une difficulté architecturale à laquelle s'attela Pierre Le Muet (1591-1669) dans son « *Manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes* » (1623), un recueil de plans-types d'habitations selon les fortunes. En distinguant trois, il rangeait l'« Hôtel Particulier » aristocratique entre « palais » et « maisons ». *Palais* pour le Roi, *maison* bourgeoise modeste à l'autre extrémité. Progressant par tailles croissantes de parcelles, sa compilation de plans et de coupes atteignait à un moment cette question : quelles dimensions de parcelles mitoyennes permettent à un « hôtel » de s'établir entre cour et jardin ? Pour la « maison » modeste, entre rue et « courette », il fallait au moins 3,70 mètres de large et 11 mètres de profondeur, mais pour des « hôtels » mitoyens « entre cour et jardin » il fallait à chacune 12 mètres d'ouverture et 30 mètres de profondeur c'est-à-dire dix fois plus [fig. 12.8]. 11 de ces parcelles auraient occupé un côté de la place des Vosges, là où il n'y en a, en réalité, que 8. Le Muet n'envisageait pas le cas où le « jardin » serait, comme place des Vosges, une jouissance commune devant chez soi. Néanmoins, son « *Traité* » qui démocratisait, si l'on peut dire, les commodités de l'hôtel particulier, accompagnait ce besoin de construire de grandes quantités d'habitations pour une nouvelle clientèle.

En y incluant ses immeubles, ses cours ou jardins arrières, l'emprise foncière d'une place résidentielle dépassait vite un hectare. Celle de la place des Vosges occupe plus de trois hectares. Or, peu de propriétaires détenaient de telles superficies : à Paris le Roi, le clergé et quelques domaines seigneuriaux dans une moindre mesure. Cela restreignit la multiplication de tous ces « grands ensembles » et de leurs liaisons que l'on voit tracés sur le plan de Pierre Patte [fig. 12.4].

13 Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme. Renaissance et Temps modernes*, Paris, Henri Laurens, 1959 (éd. or., 1941), p. 277 et 283.

Le libéralisme et la ville par fragments : squares, estates, terraces

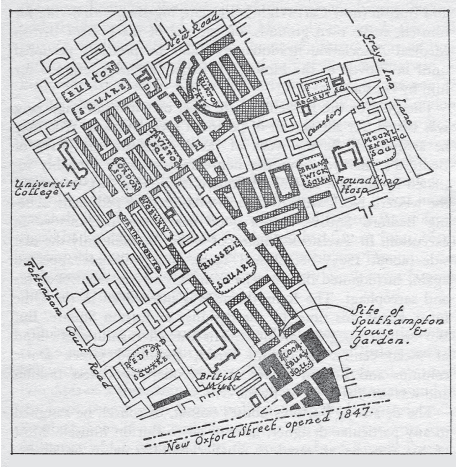


fig. 12.9 Londres, Squares dans Bloomsbury

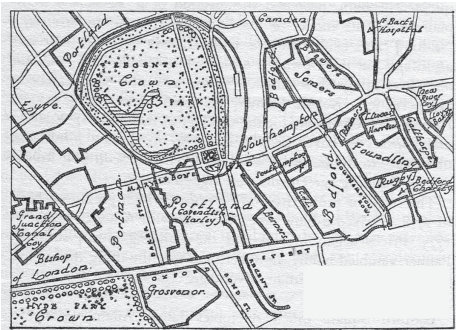


fig. 12.10 Emprises foncières des Estates autour de Regent's Park

Contrairement aux percées et aménagements publics de voirie qui, en France, précédaient le lotissement résidentiel, à Londres c'est l'initiative privée qui aménagea ensemble voirie et habitations dans le respect de règles de hauteurs de construction, d'alignement et de largeurs viaires strictement établies par la municipalité. Il faut en rappeler les circonstances historiques : 50 ans après le grand incendie (1666), Londres avait renoncé à se reconstruire sur ses décombres et prévu de s'étendre suivant le plan que le Roi Charles II avait commandé en 1667 à Christopher Wren (1632-1723), selon un plan structuré de grands tracés rectilignes et de carrefours en étoiles et pattes d'oie. Imprégné des vues de l'absolutisme français, que théorisa après lui Laugier, ce plan directeur découpait les grandes entités foncières des *estates*. Après une brève République suivie de la restauration d'une monarchie parlementaire, Londres décida de continuer dans ses rues la scène de leur conflit. Pris entre Monarchisme et Libéralisme, entre planification et fragmentation, le plan de Wren fut disloqué par l'opposition des propriétaires fonciers qui n'étaient autres que les plus puissants titulaires de l'aristocratie britannique. Londres s'étendit donc, par fragments, au gré des opérations immobilières des *estates*.

Des pans entiers de la ville se construisirent par cette combinaison de lotissements sur rue et de places résidentielles carrées ou non qu'on appela *squares*. L'essentiel de l'ouest londonien fut bâti sur l'emprise des domaines aristocratiques dont chacun a transmis un nom : Bedford estate, Cavendish estate, Grosvenor estate, Russell, Burlington, Portland, etc. Le plan du quartier [fig. 12.9] montre la densité des « squares » dans Bloomsbury, Russell, Euston, Bedford, Tavistock et leurs tissus résidentiels. Le plan [fig. 12.10] délimite les entités foncières des *estates* de l'ouest londonien. Steen Eilen Rasmussen a prétendu que tout commença par le *square* de Covent Garden (1654), inspiré de la place des Vosges : « Parmi les superbes demeures édifiées par la noblesse, il y a la Bedford House. Vers 1630, à peine un siècle après sa construction, les quartiers environnants s'étaient tellement développés que Francis Russell, le quatrième comte de Bedford, décida de lotir ses 3,5 ha de terrain. Inigo Jones (1573-1651) fut chargé d'établir les plans de ce projet. Il proposa de disposer les maisons autour d'une vaste place rectangulaire, avec un côté occupé par une église monumentale. Henri IV, le roi de France, venait de réaliser à Paris quelque vingt ans auparavant la place

Royale, l'actuelle place des Vosges [...] Cette place acquit une certaine notoriété et fit rapidement l'admiration de tout le monde. Le duc de Bedford songeait sans doute à la place Royale quand il décida de réaliser son *square* aristocratique.»¹⁴ [fig. 12.11].

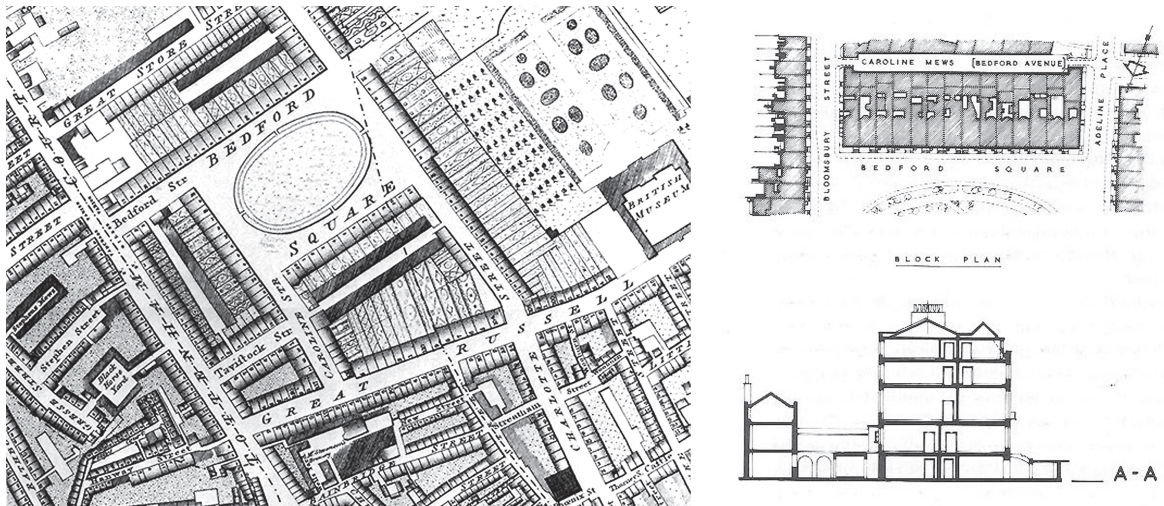


fig. 12.11 Londres, Bedford Square. Rangées de Terraces houses

Cependant avec sa colonne centrale et son esplanade pour les jours de marché Covent Garden *square* restait une place italienne bordée de beaux immeubles à arcades rustiquées et ordre colossal. Tandis que lorsqu'un siècle plus tard, à Bedford Square, on entreprit de supprimer les arcades, d'habiter le rez-de-chaussée entre cour arrière et un jardin commun comme on le voit sur la coupe, d'y remplacer la terre compactée et le pavement par un vaste pré, quelques arbres et un ou deux moutons, le *square* devint campagnard non sous l'apparence d'une forêt ou d'un bosquet, mais d'un pâturage, le *common green* des villages anglais. Cet art de vivre en ville autour d'un *common green* occasionna même la naissance d'un mouvement qui se baptisa significativement *Rus in Urbe* afin que l'initiative immobilière des grands propriétaires fonciers suive ses idées.

Moins d'un siècle après celui de Bloomsbury (1664), le *square*, devenu un mode d'urbanisation, couvrit des quartiers londoniens entiers de sa formule à succès. Sur quatre côtés d'un généreux jardin central accessible aux riverains, se refermaient quatre rangs d'hôtels particuliers. Chaque parcelle était une lanière étroite et profonde – de 8 mètres sur 35 pour celles de Bedford Square (1775) [fig. 12.11] – qui finissait sur une cour arrière

14 Steen Eiler Rasmussen, Paris, Picard, 1990, p. 173.

privée. Si bien que, tous de plain-pied avec leur jardin, ces rangs serrés d'« hôtels », que les anglais appelaient *terraces*, offraient, malgré leur étroitesse, l'irremplaçable résidence entre « cour et jardin ». De surcroît, leur façade réunissant sur 130 mètres de long 14 hôtels particuliers que rien ne distinguait du voisin prenait, par le simple ajout d'un fronton au centre du bâtiment, des airs de palais aux 100 fenêtres [fig. 12.12]. À l'arrière, au fond de chaque cour, se dressaient logements des cochers et leurs écuries au long d'une ruelle de service que les anglais appellent *mew* [fig. 11.9]. Disposés concentriquement un jardin central, quatre *terraces*, quatre *mews*, constituèrent le *square*, lui-même centre champêtre de tout un quartier, plus dense, de *terraces* plus modestes, disposés en bordure de rues, se densifiant à mesure qu'on s'éloigne du *square* [fig. 11.4]. La plupart du temps, à l'emblème de la société immobilière promotrice l'*estate*, offrait à ses résidents une église paroissiale et son propre réseau de desserte des habitations. Certes, Paris donna l'exemple, mais ce sont les initiatives conjuguées de ces sociétés foncières aristocratiques armées d'un programme éprouvé et du bail emphytéotique qui firent de Londres un laboratoire du fragment urbain. Résultat inattendu, d'un *estate* à l'autre on ne s'éloignait jamais d'un jardin « public » comme dans ce secteur de Bloomsbury [fig. 12.9].

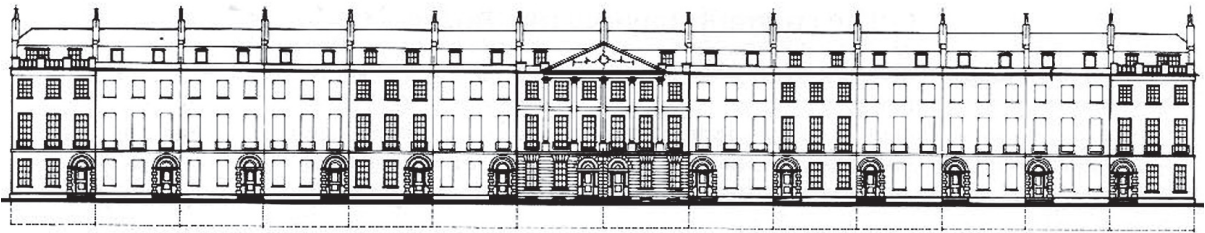


fig. 12.12 Londres. Bedford Square. Élévation d'une façade de 14 hôtels particuliers, « terraces » (d'après Stefan Muthesius)

Le Champ de Mars piranésien et la ville par fragments

Comme il y eut, au Quattrocento, des peintres pour représenter la *Cité idéale*, la ville libérale naissante eut son graveur « prophète », Jean-Baptiste Piranèse (1720-1778). Il était Italien, membre assidu de la société des antiquaires londoniens grâce à quoi il noua des rapports académiques et amicaux très étroits avec deux architectes britanniques, Robert et James Adam. Quand parut en 1762 sa description du Champ-de-Mars romain, l'*Ichnographia Campi Martii*, dédiée à Robert Adam, Piranèse s'acquittait dit-on d'une promesse contractée lorsque tous deux arpentaient les ruines romaines en archéologues. La lettre dédicatoire évoquait nostalgiquement

giquement leurs longues expéditions au Champ-de-Mars et l'espoir qu'avait formulé son compagnon de voir gravées un jour ses antiquités et, tout particulièrement, une perspective aérienne de leur ensemble. « Tu m'avais souvent demandé de graver les vestiges des bâtiments de cette célèbre partie de la ville et de produire une vue aérienne de son ensemble. » lui rappelait Piranèse, « voici donc, mon cher Adam, le Champ-de-Mars, pas aussi parfait que tu le souhaitais, mais aussi complet que possible, compte tenu de la complexité du sujet et du temps imparti »¹⁵.

À Londres, qu'attendait donc Robert Adam de cette cartographie de ruines reconstituées [fig. 12.13] dont Manfredo Tafuri prétend qu'un premier coup d'œil « en fait immédiatement percevoir la composition : un amas informe de fragments se heurtant les uns aux autres »¹⁶? Probablement l'exemple d'une Rome antique bâtie par à-coups, grandie il y a 14 siècles sans plan directeur préalable et semblable au Londres de 1760 ignorante des grands tracés de Wren. Avec le titre d'*Architect to the King* au service de Georges III (1738-1820) Robert Adam pouvait escompter beaucoup d'un tel document archéologique à même de créditer l'euphorie immobilière londonienne d'un prestige utopique. Une Londres moderne en Rome impériale et le Champ-de-Mars en manifeste antique du fragment urbain avaient de quoi séduire le Roi.



fig. 12.13 Giovanni Battista Piranèse. Ichnographia Campi Martii. Fragment

15 Jonathan Scott, *Piranesi*, London, Academy Editions, St. Martin's Press, 1975, p.165 et suiv.

16 Manfredo Tafuri, « Giovan Battista Piranesi. L'utopie négative dans l'architecture », *l'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 184, mars 1976, p. 93-108.

Toutefois, on pouvait légitimement suspecter le sérieux archéologique de ce manifeste libéral. En tout cas, Piranèse se défendait d'avoir gravé un *Caprice*, une de ces vues urbaines imaginaires très en vogue, affirmant que ses démesures architecturales existaient, relevées sur des fondations enfouies qu'il avait visitées une à une, et dont on vérifiait l'existence dans un plan de Rome antique visible au Capitole, *Forma Urbis Romae* (III^e siècle).

Lui-même n'était que partiellement reconstitué, comme un puzzle, à partir d'un assemblage de fragments récupérés d'un gigantesque plan de marbre démembré. Son morcellement, ses lacunes suggérèrent à Piranèse une Rome antique par fragments [fig. 12.14]. Aujourd'hui, on considère qu'à part le mausolée d'Hadrien, le panthéon et le théâtre de Marcellus, déjà méconnaissables tant ils avaient proliféré sur eux-mêmes en bâtiments annexes, rues intérieures et péristyles d'enceinte, tous ces édifices inouïs étaient d'imagination, obtenus par combinaisons inédites de formes antiques connues. En résultait une ville imaginaire faite de grands organismes, eux bâtis symétriquement tandis que leur assemblage se voulait irrégulier, hasardeux. Il est vrai qu'à bien l'examiner on se demande comment circuler et se repérer dans un tel labyrinthe, mais après tout, l'*Ichnographia Campi Martii* n'était qu'une protestation dessinée contre les grands tracés absolutistes et non un autre plan directeur. Une « prophétie, si l'on veut de ce qui se produira dans le cadre de la gestion capitaliste et bourgeoise de la ville, mais plus encore utopie désenchantée née de l'exaltation d'un *principium individuationis* » lui accorda Manfredo Tafuri¹⁷. Au fond, le Londres où vivaient les frères Adam n'en était pas si éloigné puisque chaque *estate* possédait sa propre régularité, distinctive. Dans la Rome antique piranésienne, James et Robert Adam pouvaient reconnaître un ancêtre de leurs propres contributions à de nombreux *squares*. Et particulièrement à leur réussite majeure que fut Adelphi Terraces (1768) [fig. 12.15], une enclave résidentielle singulièrement située en bord de Tamise, posée sur des entrepôts portuaires desservis par des rues souterraines. Curieusement, cet ensemble qu'on a souvent cité comme l'ancêtre des *Mégastructures* et du *fragment urbain*¹⁸, dut beaucoup à l'Antiquité. Précisément à l'archéologie du palais de Dioclétien à Split, une citadelle habitée, absolument refermée sur elle-même. L'enclave de l'Empereur inspira ce bloc de cinq bâtiments et de rues construit, à Londres, sur des docks. D'une expédition en 1757, Adam rapporta un livre, *Ruins of the palace of the emperor Diocletian at Spalato* (1764), où il décrivait une villégiature impériale sur un port,



fig. 12.15 Robert Adam. Londres. Adelphi terraces. Un fragment urbain

Offrant à chaque fois des situations privilégiées *squares*, *terraces*, *estates* expliquent l'attractivité du fragment urbain auprès d'une bourgeoisie nantie. Dans une ville historique aussi compacte, ceux qui le pouvaient recherchaient un environnement résidentiel aéré, salubre, champêtre et un espace public protégé, si bien qu'il faut comprendre l'*Ichnographia Campi Martii* comme un manifeste libéral du fragment urbain, livré absurde-ment à sa seule prolifération et que, de ce fait bien que dédié à un londonien, ce plan n'illustre aucunement l'avenir de la capitale.

Déjà, parlant du ^{xvii}e siècle, Siegfried Giedion concluait : « Si une ville s'est développée d'une manière irrationnelle, c'est bien Londres. Londres manque presque totalement de grands axes de développement à cause de l'influence des grands propriétaires terriens, de la Couronne, de l'aristocratie et du clergé qui possédaient des domaines étendus au cœur de la ville. L'absence de ces axes de développement, qui font que l'on se repère si facilement à Paris, rend l'orientation à Londres impossible. Les petites enclaves que forment les propriétés sont, d'autre part, des refuges contre l'immensité d'une ville qui a dépassé l'échelle humaine. L'unité totalisante, objectif du baroque, était inacceptable pour l'Angleterre du ^{xvii}e siècle. »²¹. Et du ^{xviii}e faut-il ajouter.

21 Siegfried Giedion, *Espace, temps, architecture*, Paris, Éditions Denoël, 1990 (éd. or. 1941), p. 408.